

Musée canadien de l'immigration du Quai 21

Rapport sur les dépenses annuelles de voyages, d'accueil et de conférences

Comme l'exige la *Directive sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements* du Conseil du Trésor, le présent rapport fournit de l'information sur les dépenses annuelles totales de voyages, d'accueil et de conférences du Musée canadien de l'immigration du Quai 21 pour l'exercice terminé le 31 mars 2023.

Ces données sont mises à jour chaque année et ne comportent aucun renseignement non divulgué en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* ou de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

Les dépenses de voyages, d'accueil et de participation aux conférences engagées par le Musée sont liées à des activités à l'appui de son mandat et des priorités gouvernementales.

En particulier, dans le cas du Musée canadien de l'immigration du Quai 21, l'objectif est d'inciter les Canadiens et les Canadiennes à créer et explorer les récits, les thèmes et l'historique de l'immigration au Canada qui se poursuivent de nos jours. Ce qu'il fait par le biais de trois responsabilités essentielles, de même que les services internes :

Expérience du visiteur et création de liens : Les Canadiens et Canadiennes ont accès et sont mobilisés afin de bâtir du contenu et des programmes muséaux qui reflètent la diversité des expériences et des contributions des immigrants tout au long de l'histoire canadienne.

Installations : Les installations du Musée contribuent à une expérience du visiteur enrichissante, chaleureuse et engageante. Sécuritaires et accessibles aux visiteurs, au personnel et aux bénévoles, elles sont entretenues de façon rentable.

Activités commerciales et de collecte de fonds : Les activités commerciales et de collecte de fonds du Musée assurent un soutien financier essentiel.

Services internes : Des pratiques de gouvernance saines sont en place et les ressources sont gérées efficacement de façon à appuyer la réalisation du mandat du Musée.

Catégorie de dépenses	Dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023 (000 \$)	Dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022 (000 \$)	Variance (000 \$)
Voyages			
Activités opérationnelles	68 \$	5 \$	63 \$
Principaux intervenants	-	-	-
Gouvernance interne	42	-	42
Formation	17	-	17
Autres voyages	-	-	-
	127	5 \$	122
Frais d'accueil	35	5 \$	30
Frais de participation aux conférences	16	6	10
Total	178 \$	16 \$	162 \$

Explications des écarts importants comparativement à l'exercice financier précédent

Les restrictions liées à la COVID-19 sur les dépenses de voyages et frais d'accueil ont été suspendus octobre 2021 ce qui a permis un nombre limité de déplacements et frais d'accueil liés à la programmation en 2021-2022. Les dépenses ont repris en 2022-2023 avec deux rencontres du conseil d'administration en personne incluant l'Assemblée publique annuelle qui s'est déroulé à Winnipeg, plus de conférences en personne incluant des salons professionnels et les déplacements liés à la formation professionnelle. Les dépenses de voyages et les frais d'accueil liés à la programmation ont augmenté avec la hausse des activités en personne. Le total comprend 6 \$ de frais d'accueil sous forme de dons en nature (2022 – nulle) avec des produits de contrepartie pour le même montant comptabilisés comme dons dans les états financiers.